

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 07 MARS 2013**

Délibération
n° 2013.03. 36.B

**Création d'un pôle
d'arts plastiques -
Lot n°6 "menuiseries
extérieures" : avenant
n°1**

LE SEPT MARS DEUX MILLE TREIZE à 16h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **01 mars 2013**

Secrétaire de séance : Jean-Pierre GRAND

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Didier LOUIS, Michel GERMANEAU, André BONICHON, Guy ETIENNE, Jean-Pierre GRAND

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, Bernard CONTAMINE, Jacques PERSYN

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 MARS 2013

**DELIBERATION
N° 2013.03. 36.B**

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / EQUIPEMENTS
CULTURELS

Rapporteur : **Madame GODICHAUD**

**CREATION D'UN POLE D'ARTS PLASTIQUES - LOT N°6 "MENUISERIES EXTERIEURES" :
AVENANT N°1**

Par délibération n°95 B du 5 juillet 2011, le bureau communautaire a attribué le marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une école d'arts plastiques au groupement GREENWICH 0013 (mandataire) /SCP FAUVEL – FOUCHE/ CABINET MORELET/ SECBA/TDL/ ADDENDA.

Dans le cadre de la consultation pour les marchés de travaux, la commission pour les marchés adaptés, mise en place dans le cadre du groupement de commandes entre la ville d'Angoulême et le GrandAngoulême, a donné un avis favorable à l'attribution du lot n°6 « Menuiseries extérieures - Serrurerie» le 4 juillet 2012 à la société SAINT GOBAIN GLASS SOLUTIONS SUD OUEST – ZI n° 3 - 16340 L'ISLE D'ESPAGNAC .

Aujourd'hui, il convient de passer un avenant afin de prendre en compte des travaux supplémentaires. En effet, afin de permettre une maintenance plus aisée du four pour la cuisson des modelages en terre, il a été nécessaire de modifier le chemin d'accès et d'ajouter une porte technique donnant accès par l'extérieur.

De plus, une porte extérieure doit être posée pour faciliter l'accès à la centrale technique d'air.

L'avenant prendra donc en compte les travaux suivants :

- | | |
|--|---------------|
| - fourniture et pose d'une porte supplémentaire située à l'arrière du four | 3 196,53 € HT |
| - fourniture et pose d'une porte supplémentaire située entre le local extension et la terrasse | 1 724,70 € HT |

Le montant de l'avenant en plus value s'élève à 4 921,23 € HT.

Le montant du marché passe de 90 795,25 € HT à 95 716,48 € HT, soit une augmentation de 5,42 % par rapport au montant initial du marché.

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 23 janvier 2013,

Vu l'avis favorable de la commission MAPA du 21 février 2013,

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°1 au lot n°6 « menuiseries extérieures - serrurerie » attribué à la société SAINT GOBAIN GLASS SOLUTIONS SUD OUEST – ZI n° 3 - 16340 L'ISLE D'ESPAGNAC, d'un montant de 4 921,23 € HT.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget principal – chapitre 2313 – fonction 312 – opération 200703 - ORU – AP6.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 11 mars 2013	<u>Affiché le :</u> 11 mars 2013